

Saintes, le 6 novembre 2017

Le Principal

Aux parents des élèves de 6ème

Madame, Monsieur,

Un séjour en LOZERE dans le cadre d'un projet pédagogique visant à pratiquer les APPN (Activités Physique de Pleine Nature) est envisagé pour les élèves de 6<sup>ème</sup>. Il vise à confronter les élèves à des situations déstabilisantes, à favoriser l'entraide et la coopération et à accepter les contraintes de la vie en collectivité.

Il se déroulera **durant la dernière semaine de l'année scolaire, soit du dimanche 1<sup>er</sup> juillet au samedi 7 juillet 2018**

Le transport se fera par BUS. L'**hébergement en pension complète** se fera au centre de « grandeur nature » sur le site de VILLEFORT. Ce centre très expérimenté est reconnu et assure un encadrement sûr et de grande qualité.

**Activités principales sur place :**

- canyoning
- via-ferrata
- initiation à la spéléologie
- escalade
- etc...

La fin de séjour sera ponctuée par un grand RAID à base de course d'orientation de canoë et de diverses épreuves physiques faisant appel aux situations vécues par les élèves durant les jours précédents.

**Les principaux objectifs pédagogiques de ce séjour** sont de :

- découvrir l'environnement et s'y confronter afin de se dépasser.
- prendre conscience de ses limites et de la nécessité de ne pas négliger la sécurité.
- apprendre à vivre ensemble.

**Pour participer**, il est **INDISPENSABLE** de fournir un **brevet de natation** ou l'**attestation du savoir-nager** passé en 6ème en EPS

**Le nombre de places est limité, seuls les 60 premiers dossiers complets seront donc retenus**  
(une liste d'attente sera constituée et utilisée en cas de désistement)

**Les élèves dont le comportement n'est pas satisfaisant ne seront pas autorisés à partir.** Nous estimons en effet que si nous ne parvenons pas à obtenir de certains élèves le respect des règles de vie élémentaires dans le cadre scolaire, il serait irresponsable de prendre le risque de les emmener en séjour et de compromettre la sécurité de tous.

La direction de l'établissement et les professeurs seront seuls juges, au vu du bilan disciplinaire depuis le début de l'année scolaire et jusqu'à la date du départ.

Si le cas, assez rare, devait se produire, les familles concernées seraient avisées et intégralement remboursées.

**La participation des familles est de 365 €, mais nous recherchons des solutions pour essayer de faire baisser le montant. Les chèques vacances sont acceptés.**

*Conformément au règlement intérieur, des remises sur les factures de restaurant scolaire et d'internat sont automatiquement effectuées, au prorata du nombre de jours d'absence liés aux voyages scolaires.*

**Ne rien écrire, dos du coupon à rendre**

**Il est possible de régler en 2 fois, ou en 3 fois (paiements échelonnés)**

Une aide financière est possible dans certains cas très ciblés : pour en bénéficier, il faut demander un dossier de fonds social au secrétariat de direction du collège et le rendre, avec les pièces justificatives indiquées. Les délais vous seront communiqués en temps voulu.

Une **réunion** où vous seront données les dernières informations pratiques aura lieu avant le départ. Les professeurs organisateurs (**M. MAZOIN**, à l'origine du projet, et **M. ESTRADÉ**, qui le seconde), seront présents et répondront à vos questions.

**LA PRÉSENCE À CETTE RÉUNION de l'un des deux responsables légaux de chaque élève qui partira EST SOUHAITABLE.**

Les élèves qui souhaitent participer doivent rendre le coupon avec la réponse à **M. MAZOIN**, professeur d'EPS le plus rapidement possible afin de lancer définitivement le projet.

**Si le nombre d'élèves inscrit est insuffisant, nous devons annuler** car l'équilibre financier ne sera pas atteint.

**Le prix comporte l'assurance annulation et si le séjour ne peut avoir lieu** (ex : interdiction ministérielle suite à l'entrée en vigueur de vigipirate renforcé), **les familles seront intégralement remboursées.**

**Le tableau ci-dessous indique la liste des documents qui devront être fournis à M. MAZOIN en temps utile.**

| Pièce   | Conditions d'obtention  | Délai d'obtention |
|---|---|-------------------|
| <b>Carte Nationale d'identité</b> (pour un séjour à l'étranger uniquement)  | <b>A demander</b> à la <b>mairie</b> de votre lieu de domicile  | Quelques semaines |
| <b>Attestation d'assurance scolaire</b><br>(ne pas la redonner si vous l'avez fournie en début d'année, les professeurs préviendront nominativement les élèves qui ne l'auraient pas fait)  | <b>A demander</b> à votre compagnie d' <b>assurance</b>   | Quelques jours    |
| <b>Autorisation de participation d'un élève mineur à un voyage scolaire à caractère facultatif</b>  | Ces documents <b>seront donnés aux élèves par le professeur principal</b> et devront être ramenés pour la date qu'il indiquera.<br><br>Ils <b>seront téléchargeables sur le site.</b> |                   |
| Autorisation de droit à l'image   |   |                   |
| <b>Fiche médicale pour séjours à rendre sous enveloppe cachetée</b><br>- cette fiche sera vue par l' <u>infirmière</u> qui <u>signalera aux professeurs accompagnateurs tous les cas pour lesquels une vigilance s'impose</u><br>- les fiches seront replacées dans une enveloppe cachetée, emmenée par le professeur responsable du séjour, qui ne les consultera qu'en cas de besoin<br>- elles seront au retour redonnées à l'infirmière, qui les conservera avec la fiche donnée en début d'année |   |                   |

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal,  
Rémy PLUYAUT



NB : Vous pouvez retrouver cette note sur le site du collège René Caillié : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/>

✂-----

Je soussigné NOM : ..... Prénom : ..... Tél : .....  
responsable légal de l'élève : ..... Classe : .....

Signature

**SOUHAITE** que mon enfant participe au séjour en LOZERE du 1er juillet 2018 au 07 juillet 2018 et **M'ENGAGE A REGLER** ma participation

OUI

NON

Si oui, réglerai ma participation

en 2 fois,

3 fois

demanderai à régler selon un autre échelonnement (à voir avec le service gestion)

**La SIGNATURE vaut ENGAGEMENT.**

**Aucun désistement ne sera possible, sauf cas particulier, soumis à l'appréciation du Chef d'établissement.**

**En cas de refus du motif invoqué, la participation financière restera due au collège**